

Synthèse de la séance AAF – 27 novembre 14h30-17h

Femmes en Agriculture

*Même si les améliorations de leurs statut juridique leur confèrent davantage de visibilité, et qu'il existe de fortes disparités selon les filières de production, **la part de femmes agricultrices exploitantes tend à diminuer depuis une quarantaine d'années**. Celles qui s'installent sont porteuses de projets spécifiques, et confrontées à des difficultés particulières pour l'accès ou l'exercice des métiers de l'élevage, comme pour l'accès aux responsabilités dans le secteur. Elles sont, plus fréquemment que les hommes, non issues du milieu agricole, installées à plus de 40 ans ou encore réalisant une carrière courte dans le métier. En outre, la reconnaissance du travail des femmes, de leurs responsabilités et l'équité femmes-hommes demeurent des sujets d'importance, renforcés par la division genrée du travail en agriculture et par la vision que les femmes comme les hommes ont de ce métier.*

L'objectif de la séance, animée par Anne-Charlotte Dockès membre de l'AAF était de proposer un état des lieux sur la situation des femmes en agriculture, avec un regard spécifique sur l'élevage.

En introduction, Monique Poulot membre de l'AAF a rappelé quelques spécificités de la situation des femmes en agriculture. Historiquement, plusieurs facteurs ont contribué à l'invisibilisation de leur travail : la forte imbrication des activités domestiques et professionnelles ; la modernisation des travaux des champs qui a été pensée pour les hommes et la définition de l'exploitation agricole comme une exploitation familiale, sous la responsabilité de l'homme. La situation a progressivement évolué avec une lente adaptation du droit jusqu'à l'obtention d'un statut équivalent pour les femmes, les luttes féminines, les réflexions en groupes non mixtes, et les travaux de recherche, notamment en sciences sociales. Les études sur ce sujet sont d'ailleurs appelées à se développer sous le faisceau de plusieurs entrées, que sont la technique, les équipements, et les visions des nouvelles agricultrices et nouveaux agriculteurs.

Christophe Perrot, agroéconomiste à l'Institut de l'Elevage a proposé une **analyse statistique et démographique** de la place des femmes en Agriculture autour de 3 constats. **Un premier constat historique : l'exode féminin**. Alors que dans les années 80 les femmes représentaient 40% de la population agricole, ce nombre est aujourd'hui de 25-27%. Alors que la main d'œuvre agricole tend à se stabiliser après des décennies de baisse, l'exode féminin est peut-être en train de s'achever. **Un second constat sur la démographie actuelle et le renouvellement des actifs et actives**. Il souligne la diversité de la place des femmes selon les secteurs agricoles, notamment pour les moins de 40 ans. Elles sont plus nombreuses dans les filières ovines, caprines, équinnes, dans le petit maraichage, ou les plantes aromatiques. Les secteurs qui attirent le plus les jeunes femmes renouvellent d'ailleurs mieux leurs actifs. **Un troisième constat de caractérisation des femmes installées en agriculture**. Elles sont en moyenne plus âgées que les hommes, ont moins fait d'études agricoles mais davantage d'études dans le secteur tertiaire. Leurs systèmes de production sont plus orientés vers l'agriculture biologique, les circuits courts, les petites exploitations avec une haute valeur ajoutée.

James Hogge : Doctorant en sociologie à l'Institut de l'Elevage et l'Université de Toulouse a présenté une étude qu'il a conduit pour le GIS Avenir Elevages sur les **spécificités de l'attractivité et de l'exercice** des métiers de l'élevage au féminin. Il souligne les difficultés spécifiques des parcours à l'installation, avec des femmes qui s'installent moins fréquemment dans la ferme de leurs parents, et qui peinent plus souvent à trouver foncier et financement. Une fois installées elles réalisent des tâches particulières, liées notamment aux soins aux

animaux ou aux travaux administratifs, et ont moins que les hommes présentes dans les champs. Les machines et équipements sont souvent mal adaptés à leurs besoins, ce qui peut les amener à éviter leur utilisation et donc à dépendre des hommes, à forcer au risque de se blesser, ou à innover, au bénéfice de tout le collectif de travail. Elles souffrent en outre d'un manque de reconnaissance de leur légitimité en tant que cheffe d'entreprise et parfois d'une présomption d'incompétence, notamment lorsqu'elles exercent leur activité au sein de collectifs mixtes. Les violences sexistes ou sexuelles sont rarement absentes de leurs parcours, notamment lorsqu'elles sont stagiaires ou salariées.

Hélène Guétat-Bernard, professeure de sociologie à l'ENSFA et chercheuse au laboratoire Dynamiques Rurales de l'Université de Toulouse s'est intéressée aux **filiales dites genrées dans les bacs technologiques agricoles et l'histoire de l'enseignement agricole**. Elle a rappelé que dès sa création au 19^{ème} siècle l'enseignement agricole a assigné aux femmes et aux hommes des rôles spécifiques, cantonnant les premières dans les écoles ménagères et enseignant les techniques agricoles aux seconds. Aujourd'hui les filiales sont toujours très genrées, avec plus de 95% de filles dans les classes SAPAT (aide à la personne) et une proportion équivalente de garçons en machinisme agricole. Aujourd'hui l'orientation vers l'agroécologie mise en avant par le ministère de l'Agriculture pourrait s'accompagner d'une vigilance face aux stéréotypes de genre et d'une féminisation des filiales techniques.

Nathalie Chauchard éleveuse ovin lait en Aveyron et Patricia Saget-Castex conseillère au « Crédit Agricole de Toulouse, toutes deux administratrices de la CCMSA ont présenté les **15 propositions pour lever les freins à l'exercice des métiers agricoles par les femmes** du livre blanc de la CCMSA, organisées autour de cinq thématiques : reconnaître le travail des agricultrices en donnant un statut à chacune d'entre elles ; créer les conditions pour concilier vie professionnelle, personnelle et vie de famille ; Répondre aux besoins de santé spécifiques des femmes du monde agricole ; faciliter l'accès aux métiers du monde agricole ; donner les moyens aux femmes du monde agricole de prendre des responsabilités professionnelles et sociales.

Valérie Blandin, Eleveuse dans la Manche et Présidente de la coopérative des maîtres Laitiers du Cotentin a présenté son parcours. Après 10 années de travail au sein de CER France, elle s'est installée hors cadre familial avec son mari depuis une dizaine d'année. Son premier engagement a été municipal et politique. Elle s'est ensuite impliquée dans sa coopérative, à taille humaine, qui regroupe 1 000 producteurs en Normandie. Elle nous a expliqué faire figure d'exception. Elle fait partie des rares femmes qui ont osé s'installer en milieu agricole, en milieu bovin, elle est présidente d'une coopérative agricole. Elle fait partie d'un monde masculin, mais n'a jamais été confronté au sexisme et a réussi à démontrer son engagement et ses compétences. Elle porte un message auprès des jeunes femmes « Osez l'agriculture, osez vous engager, mais ne rêvez pas ».

Après un débat riche, Anne-Charlotte Dockès a conclu la séance en rappelant l'exode féminin en agriculture qui peut prendre fin si l'on sait collectivement lever les obstacles à l'installation, proposer une division des tâches moins genrée, adapter la mécanisation et les équipements aux besoins des femmes et surmonter les stéréotypes, encore fréquents de l'enseignement jusqu'aux instances de gouvernance et de décision. De nombreuses initiatives existent en ce sens que l'académie d'agriculture pourra soutenir et faire connaître.